

1. REPONDRE A LA PRECARITE PAR LA CREATION D'EMPLOI

Que vous soyez un **chômeur, une personne handicapée, un jeune, un senior ou une femme**, tous les banquiers sur le département des Yvelines vous le diront : **il sera très difficile pour vous de créer une entreprise, aussi petite soit-elle, et cela, faute de moyens financiers ou de garanties bancaires.**

Vous êtes de fait doublement pénalisé : non seulement, vous êtes exclu du marché, mais vous l'êtes aussi du système bancaire classique. **Et pourtant, vous avez un projet de création d'entreprise viable économiquement** qui peut vous permettre de **créer votre propre emploi.**

C'est pour ces personnes qu'Yvelines Actives, représentante du réseau France Active, premier financeur solidaire en France et soutenue par le Conseil Général des Yvelines, a décidé de mettre en place le maillon qui manquait à la chaîne de solidarité en faveur de l'emploi des personnes en situation de précarité : celui de la GARANTIE BANCAIRE.

Ce moyen permet de **déverrouiller le système en proposant aux banques une garantie destinée à sécuriser leurs prêts** en faveur de ce public, c'est donc à ce besoin qu'Yvelines Actives a décidé de répondre dans une démarche qui allie la dimension humaine à la dimension économique.

CHIFFRES CLES SUR LE CHÔMAGE DANS LES YVELINES ⁽¹⁾

Taux de chômage 3^{ème} trimestre 2009 :

6,3% contre 7,9 % en IDF et 9,1% en France.

Demands d'emploi fin novembre 2009 :

Ensemble	47 440	soit + 25,9% sur un an contre en IDF + 23,9%
Moins de 25 ans	7 010	soit + 31,5 % sur un an
De 25 à 49 ans	31 830	soit + 23,6 % sur un an
50 ans et plus	8 600	soit + 30,1 % sur un an

Bénéficiaires du RSA fin décembre 2009 :

20 000 bénéficiaires dont 3 000 en activité.

(1) Source DDTEFP / Pôle emploi / cat A en cvs.

2. QUI SOMMES-NOUS EN BREF ?



DONNONS DU CREDIT A L'EMPLOI DANS LES YVELINES

« Donner du crédit à l'emploi c'est faciliter le passage de la précarité vers un emploi pérenne, c'est aussi assurer une démarche de solidarité dans une logique économique. Toute personne motivée doit pouvoir trouver une solution financière adaptée à son projet de création d'entreprise. »

DENIS PAINCHAUD, PRESIDENT D'YVELINES ACTIVES.

A SAVOIR

- Association loi 1901 créée le 1^{er} avril 2009
- 3 membres fondateurs : Conseil Général 78, CDC, France Active
- 17 administrateurs bénévoles
- Comité des Engagements composé d'experts compétents.
- Un personnel spécialisé
- 2 pôles d'activité :
 - TPE
 - Entreprise Solidaire
- Conventionnée : NACRE
- Affiliée à France Active :
 - un réseau expérimenté depuis plus de 20 ans,
 - une charte éthique,
 - 1^{er} financeur solidaire en France,
 - 83% des projets financés passent le cap des 5 ans.



Notre mission

- Favoriser les initiatives créatrices d'emploi en faveur des personnes en précarité d'emploi.

Nos activités

- **CREATION D'ENTREPRISE** : Faciliter l'accès au crédit bancaire pour les créateurs et repreneurs d'entreprises.
- **ENTREPRISE SOLIDAIRE** : Financer la création et le développement de l'emploi dans le champ de l'économie solidaire.

Notre appui en 3 temps

- **EXPERTISE** financière approfondie,
- **FINANCEMENT** et intermédiation bancaire,
- **ACCOMPAGNEMENT** et suivi après création.

Notre cible

- Toute personne en précarité d'emploi et jeunes, seniors, personnes handicapées, femmes créatrices...

Nos solutions de financement

- **Garanties bancaires** pour la création de TPE et des entreprises solidaires ;
- **Apports en fonds propres** dans le champ de l'économie solidaire : structures en création, développement, reprise ou consolidation ;
- **Financements complémentaires** pour les créateurs de TPE : prêts NACRE à taux zéro et PCE ;
- **Garanties de caution de loyer** pour locaux professionnels.

Notre territoire d'intervention

L'ensemble du département des Yvelines avec prise en compte de la diversité des territoires.

Nos partenaires financiers :

- Le Conseil Général des Yvelines,
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France,
- L'Etat et l'Union Européenne (DRTEFP, DDTEFP, FSE...),
- La Caisse des Dépôts et Consignations,
- France Active,
- Les fondations (MACIF...).

3. PRESENTATION D'YVELINES ACTIVES

YVELINES ACTIVES, FINANCEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI DANS LES YVELINES

Association départementale créée en avril 2009, affiliée au réseau France Active.

FONDATEURS

Yvelines Actives a été lancée par trois membres fondateurs :

- le Conseil Général des Yvelines,
- la Caisse des Dépôts et Consignations,
- l'Association France Active.

D'autres personnes morales publiques

ou privées y sont associées :

- les collectivités territoriales,
- les chambres consulaires,
- les banques,
- les fondations,
- les opérateurs reconnus pour leurs compétences dans la création d'entreprises ou dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

YVELINES ACTIVES, REPRESENTANT DU RESEAU FRANCE ACTIVE DANS LES YVELINES.

Depuis 1988, le réseau France Active est un acteur de référence dans l'accès au crédit bancaire des créateurs d'entreprises demandeurs d'emploi et le premier financeur solidaire en France. 83% des entreprises financées par le réseau France Active passent le cap des 5 ans, contre un chiffre de 50% à 2 ans pour les créations d'entreprise en général, ce qui constitue une très bonne performance. Le réseau France Active accompagne les porteurs de projet grâce à un réseau national ancré localement, composé de structures de proximité comme Yvelines Actives appelées Fonds Territoriaux.

Mais aussi, des personnes physiques qualifiées qui souhaitent contribuer à titre personnel et de manière bénévole aux objectifs de l'association.

MISSION

Créer et consolider des emplois pour des personnes en précarité d'emploi.

PUBLICS

Toute personne au chômage ou en difficulté d'accès à l'emploi dans les Yvelines, notamment :

- les femmes,
- les jeunes,
- les personnes handicapées,
- les seniors.

ACTIVITÉS

Ses activités s'articulent autour de deux pôles : le pôle création d'entreprise et le pôle entreprise solidaire.

Pôle TPE

LE POLE CREATION D'ENTREPRISE

Il est destiné à faciliter ou sécuriser l'accès au crédit bancaire par tout porteur de projet souhaitant entreprendre ou créer au moins son propre emploi, quel que soit le secteur d'activité.

Yvelines Actives est conventionnée NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise) sur les phases de financement et d'accompagnement post-crédation qui relèvent de son cœur de métier. Là aussi, Yvelines Actives a la volonté d'organiser des partenariats avec les autres opérateurs conventionnés afin d'assurer dans de bonnes conditions le couplage du prêt NACRE et du prêt bancaire complémentaire garanti par ses fonds.

Pôle ESS

LE POLE ENTREPRISE SOLIDAIRE

Il vise à soutenir financièrement tous les projets de création, de développement et de consolidation d'emploi s'inscrivant dans le champ de l'économie solidaire en faveur d'entreprises commerciales, ou d'associations d'utilité sociale qui ont une activité économique.

METIER

Pour financer les initiatives créatrices d'emplois, Yvelines Actives apporte aux porteurs de projets un appui en 3 temps :

1. EXPERTISE FINANCIERE

- Accueil
- Aide au montage
- Conseil

2. FINANCEMENT

- Aide au tour de table financier
- Validation
- Mobilisation de financements

3. ACCOMPAGNEMENT

- Appui d'un réseau
- Suivi

LE COMITE DES ENGAGEMENTS

Il est constitué d'experts économiques et financiers. Il examine chaque dossier et décide de répondre favorablement ou non aux demandes financières. Il se réunit aussi souvent que nécessaire pour permettre une validation rapide des dossiers.

MOYENS

Une gamme complète de solutions de financement via trois types d'interventions financières :

- **les garanties de prêts bancaires,**
- **les apports en fonds propres,**
- **les prêts à taux zéro.**

4. QUESTIONS POSEES A DENIS PAINCHAULT, PRESIDENT D'YVELINES ACTIVES

Quelle est la mission d'Yvelines Actives ?

D.P – « Yvelines Actives a pour vocation de *favoriser les initiatives créatrices d'emploi en faveur des personnes en difficulté d'emploi sur l'ensemble du département.*

*Elle tient compte de la diversité des territoires en développant également ses interventions dans les **quartiers difficiles**, les **zones urbaines sensibles** ou dans le cadre des **opérations de revitalisation**.*

*Dans le contexte économique actuel, l'intervention d'Yvelines Actives devient de plus en plus nécessaire pour **aider les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de précarité d'emploi ou au RSA, les femmes, les personnes handicapées, les jeunes, les seniors.** »*

Pourquoi les banques vous font-elles confiance ?

D.P – « Nous organisons une *concertation étroite avec les différents réseaux bancaires et instaurons un climat de confiance pour les mobiliser autour de notre garantie en faveur de la création d'entreprise portée par des personnes en précarité d'emploi.*

*Les **moyens d'action d'Yvelines Actives, sa méthode de travail, la qualité de sa garantie et son appartenance à un réseau national sont de nature à sécuriser et à rassurer les banques.***

*Je rappelle que le réseau France Active est un **acteur de référence dans l'accès au crédit bancaire des créateurs d'entreprises demandeurs d'emploi et le premier financeur solidaire en France.** Il convient de préciser que **83% des entreprises financées par le réseau France Active, c'est-à-dire par un fonds territorial comme le nôtre, passent le cap des 5 ans, ce qui constitue une bonne performance.** »*

Parmi les différents acteurs qui œuvrent en faveur de la création d'emploi, quelle place attribuez-vous à Yvelines Actives ?

D.P – « La vocation départementale, le public concerné par ses actions et la nature de ses interventions lui confèrent une place particulière, voire centrale. Au niveau de la création d'entreprise, nous pouvons intervenir sur tous les territoires y compris sur ceux couverts par d'autres acteurs (par exemple les plateformes locales). Nos actions sont le plus souvent complémentaires puisqu'elles concernent prioritairement les personnes en situation de précarité.

C'est la raison pour laquelle nous organisons, sans esprit de concurrence, **un partenariat renforcé avec comme objectif d'aider tout porteur de projet, quelle que soit sa situation au regard de l'emploi, dès lors qu'il ne bénéficie pas d'un CDI.**

De plus, nous sommes **concernés par la chaîne complète du financement, du prêt à taux zéro jusqu'à la garantie bancaire sur le prêt complémentaire.**

Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, Yvelines Actives, grâce à son appartenance au réseau France Active, est la **seule entité sur le territoire à pouvoir à la fois garantir les prêts et renforcer les fonds propres des entreprises solidaires dans une logique de parcours de financement**, en fonction de la taille de l'entreprise et du degré de maturité de son modèle économique. »

Comment organisez-vous le partenariat d'Yvelines Actives ?

D.P – « Notre vocation départementale nous conduit naturellement à **rencontrer et à nouer des liens solides avec les autres acteurs** locaux déjà ancrés sur le territoire en **favorisant la complémentarité entre notre offre de garantie et l'offre d'accompagnement de nos partenaires** sur le parcours du créateur d'entreprise.

Des partenariats techniques sont organisés avec les chambres consulaires, la boutique de gestion Athena, les plateformes locales et plus généralement les organismes d'accueil et d'aide au montage de projets.»

Qui finance vos actions ?

Qui finance les lignes de garanties ?

D.P – « Il convient de distinguer deux types de lignes de garantie : la ligne dite Loi Galland alimentée notamment par les collectivités territoriales et les lignes de garanties d'Etat.

S'agissant de la ligne Loi Galland une société financière portant le nom de FAG (France Active Garantie) agréée par la commission bancaire, est chargée d'héberger les dotations en provenance des collectivités territoriales (Conseil Général et Conseil Régional) et celle versée par la Caisse des Dépôts et de Consignations (au titre du Fonds de Cohésion Sociale de l'Etat).

D'autre part, je signale qu'une Société Financière France Active (SIFA) alimentée par des fonds solidaires publics et privés intervient dans l'apport en fonds propres des structures de l'économie solidaire. »

Qui finance le fonctionnement de l'association ?

D.P – « Pour faire fonctionner la structure dont le budget est principalement constitué de dépenses de personnel, chacun des membres fondateurs apporte son concours financier :

- o Le Département des Yvelines,
- o La Caisse des Dépôts et de Consignations,
- o France Active.

Mais aussi :

- o La Région Ile-de-France,
- o l'Etat (DRTEFP, DDTEFP),
- o En outre, le Fonds Social Européen participe au financement d'actions spécifiques.

L'octroi et le montant de toutes ces subventions de fonctionnement sont définis dans des conventions qui précisent les actions à entreprendre et les objectifs à atteindre. »

5. NOS ACTIVITES

Pôle TPE

CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

Yvelines Actives propose une gamme d'outils financiers qui répond aux besoins des chefs d'entreprises tant au niveau de la création que de la reprise.

Deux types d'intervention sont proposés :

1. DES GARANTIES SUR EMPRUNTS BANCAIRES

La garantie bancaire permet de :

- **Faciliter l'accès au crédit bancaire pour les TPE (Très Petites Entreprises),**
- **Sécuriser la banque au regard de projets réputés risqués,**
- **Créer les bases d'une relation durable entre le créateur et son banquier.**

LA GARANTIE FRANCE ACTIVE (FAG)

A qui est-elle destinée ?

A tout créateur ou repreneur d'entreprise ayant des difficultés à mobiliser un emprunt bancaire.

Quel taux et quel montant ?

Elle permet de garantir jusqu'à 65 % de l'emprunt bancaire, dans une limite de 45 000 € de garantie.

Elle limite les cautions personnelles demandées par la banque au créateur.

LA GARANTIE FGIF

Le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF) est réservé aux femmes créatrices d'entreprise.

Yvelines Actives est délégataire de cette garantie d'Etat qui permet de garantir jusqu'à 70% de l'emprunt bancaire, dans une limite de 27 000 € de garantie, et exclut toute caution personnelle.

LA GARANTIE FACIL'BAIL

Elle permet, pour les locaux professionnels, de remplacer le dépôt de caution d'un locataire auprès de son bailleur par une garantie bancaire. De ce fait, les immobilisations de départ sont limitées pour améliorer les conditions de démarrage du projet. Cette garantie peut bénéficier à toute entreprise en phase de création ou le cas échéant lors de la prise d'un nouveau bail.

2. DES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES

LE PRET NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)

C'est un prêt personnel à la création destiné à financer des investissements et/ou du fonds de roulement. Son montant est compris entre 1 000 € et 10 000 € à taux 0. Il est couplé obligatoirement à un prêt bancaire complémentaire d'un montant égal ou supérieur.

LE PRET A LA CREATION D'ENTREPRISE (PCE)

C'est un prêt complémentaire au prêt bancaire destiné à financer la trésorerie de départ et les investissements immatériels. Il est compris entre 2 000 € et 7 000 € et d'une durée de 5 ans.



Yvelines Actives finance la création, le développement, la consolidation et la reprise de structures de l'Economie Sociale et Solidaire en fonction de la taille et du degré de maturité de son modèle économique.



Trois types d'intervention sont proposés :

1. DES APPORTS FINANCIERS REMBOURSABLES

Les financements compris entre 5 000 € et 1 500 000 € sont destinés aux investissements ou aux besoins en fonds de roulement.

LE CONTRAT D'APPORT ET LE FONDS D'AMORÇAGE ASSOCIATIFS

Ce sont des prêts à taux 0, remboursables sur une durée comprise entre 1 et 5 ans. Ces apports financiers permettent de renforcer les fonds propres des associations, de résorber leurs difficultés de trésorerie et de faire effet de levier sur les financements des autres partenaires (banques, partenaires publics, fondations...).

LE FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE (FRIS)

C'est un prêt participatif d'un montant compris entre 5 000 et 60 000 € remboursable sur 5 ans avec un différé de 2 ans. Le taux d'intérêt est de 2 %.

2. UN SOUTIEN SOUS FORME DE SUBVENTION

LE FONDS DE CONFIANCE

Il sert à financer des études-actions visant à favoriser la duplication ou l'essaimage d'entreprises sociales. Cette aide est comprise entre 5 000 € et 20 000 €.

3. DES GARANTIES D'EMPRUNT BANCAIRE

L'obtention d'un prêt bancaire est parfois difficile pour une association ou une entreprise solidaire. Les différentes garanties proposées apportent au banquier la sécurisation nécessaire pour la délivrance du prêt et lui permettent d'offrir de meilleures conditions de taux.

LA GARANTIE FRANCE ACTIVE (FAG)

Elle est destinée à toute structure de l'économie sociale et solidaire ayant des difficultés à mobiliser un emprunt bancaire. Elle permet de garantir jusqu'à 65 % de l'emprunt bancaire, dans une limite de 45 000 € de garantie. Elle limite les cautions personnelles demandées par la banque au dirigeant.

LE FONDS DE GARANTIE A L'INITIATIVE DES FEMMES (FGIF)

Il est réservé aux femmes créatrices et gérantes d'entreprise solidaire. Yvelines Actives est délégataire de cette garantie d'Etat qui permet de garantir jusqu'à 70% de l'emprunt bancaire, dans une limite de 27 000 € de garantie et exclut toute caution personnelle.

LA GARANTIE FACIL'BAIL

Elle permet, pour les locaux professionnels, de remplacer le dépôt de caution d'un locataire auprès de son bailleur par une garantie bancaire. De ce fait, les immobilisations de départ sont limitées pour améliorer les conditions de démarrage du projet. Cette garantie peut bénéficier à toute entreprise, en phase de création ou le cas échéant lors de la prise d'un nouveau bail.

LE FONDS DE GARANTIE POUR LES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE (FGIE)

Il est destiné aux employeurs ayant passé une convention avec l'Etat (EI, EITT, AI ...).

LE FONDS DE GARANTIE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ATELIERS PROTEGES (FGAP)

Il est accordé aux entreprises adaptées ayant signé un contrat d'objectif triennal avec l'Etat.

LE FONDS DE GARANTIE POUR LA CREATION, LA REPRISE OU LE DEVELOPPEMENT D'ENTREPRISES SOLIDAIRES (FGES) est proposé aux associations d'utilité sociale, sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ou entreprises solidaires de moins de 50 salariés sous certaines conditions.

6. NOTRE ORGANISATION (au 01/01/2010)

LE BUREAU			PERSONNEL PERMANENT		
NOM	PRENOM	FONCTION	NOM	PRENOM	FONCTION
PAINCHAULT	Denis	Président	SIMON	Cécile	Directrice
BROUSSY	Claude	Vice Président			
CAPELLE	Philippe - Georges	Secrétaire			
ERHET FRANCK	Thierry	Trésorier Adjoint Secrétaire Adjoint	AYARI	Slim	Chargé de mission TPE
GUINAULT	Jacques	Administrateur délégué au bureau			
HANTUTE	Michel-Jean	Administrateur délégué au bureau			

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION		
NOM	PRENOM	PROFESSION & QUALITE
BROUSSY	Claude	Ancien PDG de société et Président d'Yvelines Insertion Emploi
CAMENSULI	Guy	Président de FIDEL
CAPELLE	Philippe- Georges	Ancien Directeur Général de la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie d'IDF
CARLIER (1)	Bernard	Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines
EHRET FRANCK	Thierry	Ancien Directeur des systèmes d'information du Département des Yvelines
FOND	Pierre	Vice Président du Conseil Général des Yvelines
FOUCHET (2)	Yves	Président de la délégation des Yvelines de la CCIV de Versailles
GUEGUEN	Bernard	Président du Comité des Yvelines de la Fédération Bancaire Française
GUINAULT	Jacques	Ancien Cadre Supérieur de Banque Président de Suzanne Michaux
HANTUTE	Michel-Jean	Chef d'Entreprise / Président de SALVETERRA
JACQUIER	Olivier	Chargé de mission France Active
LE ROUX	Christian	Représentant de la Fondation MACIF IDF
MAYAUD	Henri-Noël	Comité Départemental des Associations Intermédiaires
PAINCHAULT	Denis	Ancien D.G.A des services du Département
SERNA	Jean-Christian	Ancien Avocat du barreau de Paris Ancien Directeur à la Chambre de Commerce de Paris
ZELLA	Michel	Directeur de la Boutique de gestion ATHENA

(1) Représenté par Monsieur Toumiat

(2) Représenté par Monsieur Bachelier

7. NOS PARTENAIRES (au 01/01/2010)

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS



Yvelines Actives est soutenue financièrement par l'Etat par l'intermédiaire de la DRTEFP et la DDTEFP.

LES FONDATIONS ET AUTRES FINANCEURS



NOS PARTENAIRES DU RESEAU



Yvelines Actives bénéficie de l'appui de 3 sociétés financières, filiales de France Active : France Active Garantie (FAG), la Société d'Investissement France Active (SIFA) et France Active Financement (FAFI).

NOS PARTENAIRES BANCAIRES



NOS PARTENAIRES TECHNIQUES



DONNONS DU CREDIT A L'EMPLOI DANS LES YVELINES !



**ENRICK
ESCARZAGA**

Garage LSE

YVELINES

Témoignage

En 2009, Enrick Escarzaga lance *le Garage LSE*, qui répare toutes les marques de voiture. Enfin devenu son propre patron, il peut se lancer dans l'aventure **grâce à Yvelines Actives qui lui a garanti un prêt de 40 000 €**

CREATION ENTREPRISE TPE

Activité :

Garage et réparations
toutes marques

Date de création : 2009

Nombre de salariés : 1

**Chiffre d'affaires
prévisionnel :** 140 000 €

Banque : LCL

Montant financier :
40 000 €

Outil mobilisé : FAG

Projet accompagné par





LE GARAGE LSE, UNE MÉCANIQUE QUI ROULE !

Enrick Escarzaga travaille depuis 1995 dans la mécanique, sa grande passion. Pendant 11 ans, il est mécanicien chez Renault et sera ensuite chef d'atelier dans un garage « réparations toutes marques », comme on dit dans le jargon. Depuis ses débuts, il veut travailler à son compte, il est audacieux et déterminé, ça se sent tout de suite. Enrick Escarzaga est aussi prudent, il veut que son affaire fonctionne et avant de lancer son projet, il s'assure d'avoir suffisamment d'expérience.

Enrick Escarzaga apprend d'abord le métier dans deux contextes très différents. Chez Renault, il découvre de nombreux avantages pour le garage d'être lié à une grande marque automobile mais il faut suivre la ligne directrice de la marque. En travaillant ensuite dans un garage « réparations toutes marques », il se sent plus à l'aise, moins limité par les directives de la marque, le travail est plus varié, cela lui semble plus en phase avec ses envies. Plus tard, un confrère lui parle d'un garage « réparations toutes marques » à reprendre près de chez lui, à Vaux-sur-Seine dans les Yvelines. Intéressé par l'opportunité et prêt à se lancer, l'entrepreneur contacte le vendeur.

Enrick Escarzaga est aussi bien préparé financièrement, il dispose de 15 000 € de fonds propres à lancer dans l'affaire, soit 30% du prix du garage. Il va directement contacter des banques et essuie quelques refus désagréables, il n'est pas du tout pris au sérieux. Tenace et sûr de lui, Enrick Escarzaga ne se laisse pas abattre, au contraire, ces épreuves le renforcent ! **Il continue ses démarches jusqu'à rencontrer Yvelines Actives qui l'accompagne dans son projet et lui accorde une garantie d'emprunt bancaire sur 40 000 €.**

Le 29 juillet 2009, Enrick Escarzaga devient l'heureux propriétaire du *Garage LSE*. Les initiales sont un hommage à sa famille : le « L » et le « S » sont les prénoms de sa femme et de sa fille. Ce nom montre qu'Enrick Escarzaga a la tête sur les épaules : il veut que son garage marche bien, il souhaite embaucher le plus vite possible pour faire travailler des personnes mais il ne veut pas sacrifier sa vie de famille non plus.

Depuis la création du *Garage LSE*, il travaille comme un acharné. L'ancien propriétaire n'était pas connu mais Enrick Escarzaga a communiqué sur son projet : distribution de tracts, publicité dans le journal local, changement d'enseigne, rencontre du Maire et de l'association des commerçants... Par chance, le *Garage LSE* est le seul ouvert pendant le mois d'août à Vaux-sur-Seine, ça a bien aidé à lancer l'affaire !

Enrick Escarzaga a maintenant quelques mois de recul : *« Avant je faisais mes 35 heures et basta. Maintenant, je travaille 11 heures par jour, cinq jours et demi par semaine, ça me change ! Je ne fais pas seulement de la mécanique, je m'occupe aussi de l'approvisionnement, le contact clientèle, le ménage... C'est ma compagne qui gère la compta, elle me décharge beaucoup. Mais bon, je m'organise bien, je suis à 300 % dans la journée mais le soir, je « décroche », je me préserve une vie privée et recharge mes batteries ! »*. Pourtant lancé en pleine crise économique, le *Garage LSE* marche bien : Enrick Escarzaga se satisfait de respecter son budget prévisionnel, **il envisage de recruter un apprenti en septembre, à moins que ce soit un salarié si son budget le permet.**

Il n'est pas avare de conseils pour de futurs entrepreneurs : *« Il est important à mon avis de bien connaître son métier, avoir une bonne réputation, connaître des fournisseurs, être implanté localement... Et puis, de la ténacité, du courage, de la prudence sont indispensables et surtout ne jamais refuser du travail, être arrangeant, serviable... »*.

Vraiment Enrick Escarzaga a les pieds sur terre et quand il développera le *Garage LSE*, ce ne sera pas sans réflexion, préparation et... succès !

Adèle De Lorgeril



MARIE- SANDRINE ANEDDAM

Marchande
ambulante

YVELINES

Témoignage

Marie-Sandrine Aneddam devient son propre patron en créant son activité de marchande-ambulante de vêtements, chaussures et petit bazar.

Yvelines Actives l'a accompagnée dans son projet en lui accordant un prêt NACRE de 2 000 € et une garantie bancaire FGIF à hauteur de 3 000 €

CREATION ENTREPRISE TPE

Activité :

Marchande ambulante

Date de création : 2009

Nombre de salariés : 1

Chiffre d'affaires prévisionnel : 48 000 €

Banque : LCL

Montant financier : 5 000 € dont 3000 € de prêt bancaire

Outils mobilisés : Prêt NACRE et garantie FGIF

Projet accompagné par





UNE MARCHANDE-AMBULANTE AVEC DE GRANDS PROJETS...

Marie-Sandrine Aneddram est une vraie touche-à-tout, elle a travaillé dans des contextes très différents : une boulangerie, un hôpital, un aéroport... et plus récemment une usine. Le travail à la chaîne, ce n'est pas vraiment son truc, elle souhaite plutôt être son propre patron et avoir un travail plus varié. Même si l'envie est très présente, Marie-Sandrine Aneddram a besoin de temps pour y réfléchir. Habitée dans son travail à exécuter plutôt qu'à entreprendre, elle craint de se lancer dans l'aventure, elle est complètement tiraillée. D'un côté, son travail salarié lui assure une sécurité, une stabilité pour sa famille mais d'un autre côté, elle a de plus grandes ambitions, des idées... Marie-Sandrine Aneddram s'accorde du temps pour clarifier ses projets professionnels en prenant un congé sans solde de trois ans. Un salaire en moins, c'est un choix financièrement lourd à porter pour sa famille mais son mari la soutient entièrement, il a confiance en elle.

Petit à petit, les idées se précisent et le retour à l'usine est rapidement exclu, Marie-Sandrine Aneddram veut lancer sa petite entreprise. Elle voit grand et rêve de monter un centre esthétique qui regroupe un hammam, un salon de coiffure et un institut de beauté. L'idée est séduisante et il y a un besoin à Carrières sous Poissy où elle habite. Elle se met tout de suite à concrétiser son projet : elle trouve un local, rencontre des fournisseurs... et commence à contacter des banques pour avoir un prêt. Marie-Sandrine Aneddram se prend alors une véritable douche froide, les banques ne la suivent pas, on lui fait comprendre qu'avec 4.000 € d'apport personnel, elle ne peut avoir de prêt. C'est une épreuve à laquelle elle ne s'attend pas, elle avance toute seule sur son projet, ses motivations sont réelles et la réalité lui paraît bien crue...

Après un peu de temps pour digérer la déconvenue, Marie-Sandrine Aneddram remonte en selle. Lucide, elle s'explique : « *j'avais un trop petit apport pour un projet aussi important. J'ai pensé, débutante, que ma motivation suffirait pour compenser mais je me suis rendu compte que ce ne serait pas possible pour l'instant. En plus, ce n'est pas le RSA que je touche qui rassurera les banques sur mes revenus ! Cela n'a pas été facile à admettre mais je suis réaliste et j'essaie d'apprendre de mes erreurs* ». Marie-Sandrine Aneddram revoit complètement sa copie de future entrepreneuse et décide en mai 2009 de devenir marchande-ambulante de vêtements, chaussures et petit bazar. Ce métier, elle le connaît, son frère l'exerce et elle l'a parfois accompagné sur les marchés. Elle sait que c'est à sa mesure, elle aime le contact, elle peut commencer à travailler avec un petit stock et elle ne craint pas de compter ses heures.

Elle rencontre alors, en novembre 2009, Yvelines Actives qui lui confirme que son premier projet est prématuré mais la soutient pour son activité de marchande-ambulante. Elle recevra un prêt NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la reprise d'Entreprise) de 2 000 € et un prêt bancaire complémentaire garanti par le FGIF. Marie-Sandrine Aneddram est prête à travailler, elle a une voiture, sa carte de commerçante, les fournisseurs la connaissent... les fonds vont bientôt être débloqués pour lui permettre d'acheter son stock. « *Je trépigne, j'ai tellement hâte de travailler et en attendant, je vais sur les marchés, j'observe, je me renseigne, je me prépare* » raconte-t-elle. On sent bien à l'écouter que Marie-Sandrine Aneddram va se plaire dans ce nouveau métier mais que ses ambitions ne s'arrêteront pas là !

Adèle De Lorgeril



NOUVELLE ATTITUDE

Collecte et recyclage des
papiers de bureau

YVELINES

En 2008, Bertrand Méloy et Didier Toqué créent *Nouvelle Attitude*, une entreprise d'insertion qui collecte et recycle des papiers de bureau.

Grâce à Yvelines Actives, ils ont bénéficié de prêts garantis qui leur ont permis de négocier auprès d'investisseurs bancaires et privés.

Maintenant en pleine phase de développement, Yvelines Actives soutient encore *Nouvelle Attitude* pour renforcer ses capitaux.

CREATION ENTREPRISE SOLIDAIRE

Activité : Collecte et recyclage des papiers de bureau

Date de création : 2008

Nombre de salariés :
15 dont 7 en insertion

Chiffre d'affaires : 400 000 € en 2009

Banque : NEF et Crédit Coopératif

Montant financier :
140 000 € (dont 55 000 € de fonds propres et 85 000 € de prêts bancaires garantis)

Outils mobilisés :
SIFA, FCPIE, FRIS, FAG

Témoignage

Projet accompagné par





LA RÉINSERTION PAR LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES PAPIERS DE BUREAU...

Bertrand Méloy et Didier Toqué ont mené toute leur carrière dans le développement durable. Entrepreneurs dans l'âme, ils sont soucieux l'un et l'autre de créer une activité sociale et solidaire au service de l'environnement tout en valorisant les ressources locales. Constatant que moins de 20% des papiers de bureau sont collectés alors qu'il y a une forte demande pour les recycler, ils décident d'œuvrer dans ce domaine en y apportant leur touche généreuse.

Bertrand Méloy et Didier Toqué lancent *Nouvelle Attitude* en février 2008 et s'installent près d'un gros gisement de papier de bureau, Saint-Quentin en Yvelines, le deuxième pôle d'activité tertiaire d'Ile-de-France avec 100.000 employés de bureau qui y travaillent chaque jour.

« *Au départ, Nouvelle Attitude ne comptait que sur les forces de Didier et moi, aujourd'hui, nous sommes heureux de faire travailler 15 salariés* » raconte Bertrand Méloy. Les personnes en contrat d'insertion sont chez *Nouvelle Attitude* pendant 24 mois et sont accompagnées individuellement par Loraine Marie, la responsable du projet social. Avec elle, ces personnes construisent leur projet professionnel et suivent des formations structurantes, c'est toute la dimension sociale et solidaire de *Nouvelle Attitude*. Didier Toqué explique que « *pendant ces 2 ans, les salariés jusqu'alors en situation de précarité reprennent en main leur avenir professionnel, c'est indispensable pour restructurer leur vie personnelle* ».

Pour lancer leur projet, Bertrand Méloy et Didier Toqué disposent de 30.000 € de fonds propres. Ils rencontrent alors France Active et sont accompagnés par Cécile Simon, devenue depuis la Directrice d'Yvelines Actives qui n'était pas encore créée à l'époque.

France Active, anticipant la création d'Yvelines Actives, accorde à *Nouvelle Attitude* une intervention financière en fonds propres de 25 000 € et garantit à 50% un emprunt de la NEF, banque solidaire, à hauteur de 45 000 €.

Didier Toqué précise que **le soutien de France Active a été un sésame pour rencontrer d'autres investisseurs**. C'est ainsi que la Caisse d'Epargne a donné une subvention de 40.000 €, la Fondation Vinci a alloué 14.000 € et la Fondation Total a accordé un prêt personnel de 20.000 € à chacun des deux associés.

Aujourd'hui, *Nouvelle Attitude* se développe très bien et a généré 400.000 € de chiffre d'affaires en 2009, le triple par rapport à l'année précédente. **L'entreprise des deux quinquagénaires se place maintenant dans une nouvelle phase de développement qui demande un nouvel accompagnement d'Yvelines Actives**. Deux nouveaux soutiens financiers viennent d'être attribués à *Nouvelle Attitude* par Yvelines Actives en décembre 2009 : une garantie sur un prêt du Crédit coopératif à hauteur de 40 000 € et un apport en fonds propres du FRIS de 30 000 euros pour financer le fonds de roulement de *Nouvelle Attitude*.

Bertrand Méloy et Didier Toqué font le bilan de leur projet : « Nous travaillons énormément et nous sommes dans une phase de développement stratégique pour répondre à des défis sociaux et environnementaux de grandes ampleur. C'est un vrai bonheur pour nous de voir les personnes que nous accompagnons reprendre confiance, oser se projeter dans le futur ! Cette aventure de développement durable n'aurait pu se faire sans le soutien inaltérable de nos proches...».

Et quand on sait que 40 % des papiers de bureau collectés en France sont exportés en Asie et en Europe alors que les industriels français qui recyclent ce papier sont obligés d'importer de l'étranger, on comprend que l'approche territoriale de *Nouvelle Attitude* ne peut qu'être amenée à se développer !

Adèle De Lorgeril



COMITE DES YVELINES DE LA FEDERATION BANCAIRE FRANCAISE

Partenaire d'Yvelines Actives

PRESENTATION DU PARTENAIRE

La Fédération bancaire française (FBF) est l'organisation professionnelle qui représente toutes les banques installées en France. Elle compte 450 entreprises bancaires adhérentes de toutes origines (commerciales, coopératives ou mutualistes), françaises ou étrangères.

3 QUESTIONS POSEES A BERNARD GUEGUEN,

Président du Comité des Yvelines.

Comment est né le partenariat entre votre comité Bancaire et Yvelines Actives ?

« Sans le soutien engagé des banques, il est très difficile pour certains créateurs de TPE et d'entreprises solidaires de lancer leur projet. Depuis sa fondation en 1988, France Active entretient des relations étroites avec les banques et leurs représentants pour réaliser les projets des entrepreneurs qu'elle accompagne. C'est ainsi que Denis Painchault, Président d'Yvelines Actives, m'a contacté pour m'interpeller bien avant la création de l'association sur la nécessaire action commune à mener pour développer la création d'entreprise sur le département. »

En tant que représentant des banquiers et selon vous, qu'apporte une partenaire comme Yvelines Actives aux banques ?

« Je constate que les porteurs de projet sont très bien accompagnés, ils sont véritablement « coachés » et cela fait toute la différence avec ceux qui viennent avec de bonnes idées mais qui n'ont pas vraiment réfléchi aux questions matérielles : débouchés, financement... Yvelines Actives répond à un vrai besoin en aidant concrètement les entrepreneurs à structurer le financement de projet, c'est un gain de temps précieux pour tous et une garantie de sérieux pour les banques. En raison de la qualité de son expertise financière, les banques n'hésitent pas à lui prescrire des dossiers ».

Vous avez décidé d'entrer au Conseil d'Administration en tant que membre. Pour quelle raison ?

« C'est une façon pour moi d'être plus solidaire dans mon métier et de répondre aux directives nationales de la Fédération Bancaire Française. »

La collaboration entre les deux partenaires est toute récente mais on peut gager que sous l'impulsion dynamique de Bernard Gueguen, les banques du Comité des Yvelines seront plus solidaires !



**BERNARD
GUEGUEN**

**PRÉSIDENT DU COMITÉ
DES YVELINES DE LA
FÉDÉRATION BANCAIRE
FRANÇAISE**

Bernard Gueguen a mené toute sa carrière dans le secteur bancaire. Il commence en 1975 à la BNP et poursuit son parcours en 1986 au Crédit Mutuel, où il travaille toujours. Investi depuis plusieurs années au Comité des Yvelines, il occupe la présidence depuis novembre 2007 après avoir été Vice-Président.

Ce comité départemental représente aujourd'hui 20 réseaux bancaires répartis en 600 agences qui font travailler 7200 salariés.

Plus d'infos sur : www.fbf.fr

Adèle De Lorgeril

PARTENAIRE DE

